



Le Maçon Masqué

Les brèves du bâtiment genevois par Unia

N°3 – octobre 2015

UNIA

Le Syndicat.

Edito

Sous les pavés, la grève...

Ils sont fabuleux à la SSE ! A les écouter, on croirait que c'est la faute aux syndicats si on risque de perdre la retraite à 60 ans... Petit problème : si rien n'est fait très rapidement, les rentes des retraités vont diminuer de 600.- à 1'000.- CHF par mois. C'est bien pour ça que la SSE traîne des pieds pour négocier : les patrons ne veulent pas continuer de payer les retraites actuelles ! Fort heureusement, les syndicats tiennent bon et des mobilisations sont prévues dans toute la Suisse pour sauver la FAR et les retraites. Et non seulement Genève y participera, mais ici nous avons encore d'autres raisons de faire la grève. Vous ne les connaissez pas encore ? Alors lisez la suite...

Pavésquement vôtre, *Le Maçon*

Revendication genevoise 1

Un fonds intempérie

Non : tous les patrons ne se moquent pas de la santé des maçons. Il y a aussi ceux qui se moquent de leur salaire... Au nom du profit qu'il faut toujours augmenter, les employeurs interdisent d'interrompre le travail, qu'il fasse -20° ou + 40° ! Et si les travailleurs tombent malades ou sont trop âgés, voilà une excellente occasion de les licencier... Bref, tant qu'il n'y aura pas de fonds intempérie à Genève, la protection de la santé des maçons ne restera qu'un discours d'employeurs.

Revendication genevoise 2

150.- CHF par mois

Depuis des années, tout augmente dans le bâtiment : chantiers, sous-traitants, contrats précaires et surtout profits ! Tout donc, sauf les salaires. Il est vrai qu'entre profits et salaires, il existe un trou noir qui s'appelle la poche du patron. Alors ? On y laisse l'argent ou on le prend ?

Revendication genevoise 3

Un quota de 10% d'intérimaires soumis à la CN

Comment ne pas appliquer la CN ? C'est simple. On licencie les maçons, on les réengage comme intérimaires, et du coup on peut les renvoyer à la maison quand on veut et sans aucun droit ni indemnité. Sympathique, non ?

Revendication genevoise 4

Améliorer la protection des travailleurs âgés

Mais arrêtons de critiquer les patrons. Il y en a aussi de formidablement ingénieux. Par exemple quand, en 2012, les syndicats ont obtenu une meilleure protection des travailleurs de 55 ans, nombre de patrons ont aussitôt décidé de... les licencier juste avant 55 ans. Quand on vous dit qu'ils sont formidables !

Revendication genevoise 5

Protéger les délégués syndicaux

Ils le disent dans tous les journaux : les patrons aiment le partenariat social... mais pas les syndicats. Du coup, dès qu'un employé essaie de défendre ses collègues et de faire respecter leurs droits, il se retrouve très souvent et encore plus rapidement à la porte. Protéger les délégués syndicaux, c'est protéger les droits de tous les maçons !

La réponse des maçons

La lutte

On n'obtiendra rien sans une mobilisation massive des maçons dans les rues de Genève. Les syndicats appellent tous les travailleurs de la construction à faire

Grève générale

Mercredi 11 novembre

Sur la place des 22 Cantons (côté rue Necker)



Et la pensée du mois...

D'un Anglais au capitaine Surcouf : « Vous les Français, vous vous battez pour l'argent. Nous, les Anglais, nous nous battons pour l'honneur ! »

Réponse de Surcouf : « On se bat toujours pour ce qu'on n'a pas. »

Corsairement vôtre, *Le Maçon Masqué*